

La médisance



Jean-Claude Guillaume



Cher Pasteur,

Chacun sait que le café contient un alcaloïde, la caféine, et que le thé renferme le même alcaloïde, la théine. C'est cet alcaloïde qui rend ces boissons excitantes. Mais il semblerait qu'une autre substance ait échappé à nos chimistes, j'ai nommé la **médisance** !

Elle rôde subtilement autour de nos tasses, s'insinuant subrepticement dans certains bavardages irréfléchis : "Je me suis laissé dire que..." ; "Vous connaissez la nouvelle ?..." ; "Pensez donc, jamais je n'aurais cru cela de lui...", etc.

Mais, au fait, c'est quoi exactement la médisance ? On pourrait le dire ainsi : "La médisance, c'est le fait de tenir des propos désavantageux, mais exacts, à l'égard d'une tierce personne en son absence". Et lorsque ces propos sont mensongers, il ne s'agit plus de médisance, mais de calomnie .

Pourtant cette définition de la médisance n'est pas toujours exacte. Il existe des cas où tenir des propos désavantageux ne relève absolument pas de la médisance. J'en veux pour preuve certains écrits de Paul :

"Alexandre, le forgeron, m'a fait beaucoup de mal. Le Seigneur lui rendra selon ses œuvres. Garde-toi aussi de lui, car il s'est fortement opposé à nos paroles." ([2Tim 4.14-15](#))

"Viens au plus tôt vers moi ; car Démas m'a abandonné, par amour pour le siècle présent, et il est parti pour Thessalonique" ([2Tim 4.9-10](#))

Dans ces deux cas, il était nécessaire que Paul précisât les raisons de sa mise en garde d'une part, et de la nécessité de la venue de Timothée, d'autre part.

Il existe donc des cas où il est nécessaire d'exposer la situation exacte, même si cela entraîne l'évocation d'actions répréhensibles de la part d'une tierce personne absente. Par exemple pour trouver de l'aide dans une situation de crise provoquée par quelqu'un. Ou bien, comme dans le cas ci-dessus, pour avertir contre certains dangers. Ou encore dans le dessein de s'unir pour intercéder, etc.

Mais en règle générale, il convient de se souvenir de ce que dit Jacques concernant le fait de parler mal de quelqu'un (après l'avoir jugé, l'un ne va pas sans l'autre !) :

"Celui qui parle mal d'un frère, ou qui juge son frère, parle mal de la loi et juge la loi. " ([Ja 4.11](#)).

De quelle loi s'agit-il ? Non pas de celle de Moïse, mais de celle dont parle l'auteur de l'épître aux Hébreux : "Je mettrai mes **lois** dans leur esprit, je les écrirai dans leur cœur" ([Héb 8.10](#)).

C'est la même pensée qu'exprime Paul : "Vous êtes manifestement une lettre de Christ, écrite, par notre ministère, non avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant, non sur des tables de pierre, mais sur des tables de chair, sur les cœurs." ([2Co 3.3](#))

Nous devons toujours nous souvenir que l'éveil de la conscience de nos frères et sœurs peut en être à des stades différents. Dieu n'a pas encore terminé d'écrire ses lois sur les tables de chair de nos cœurs. C'est pourquoi nous n'avons généralement pas les éléments

nécessaires pour les juger, encore moins pour les condamner, et surtout pas pour nous permettre la moindre médisance à leur égard !

Que Dieu nous préserve de ce fléau, encore bien trop répandu !

Jean-Claude Guillaume

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



159 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. ©

2022 - www.topchretien.com